

I) Généralités

Superficie.

550 000 kilomètres carrés

Pays le plus étendu d'Europe occidentale (près d'un cinquième de la superficie de l'Union européenne), disposant d'une vaste zone maritime (zone économique exclusive s'étendant sur 11 millions de kilomètres carrés).

Relief

- Plaines : 2/3 de la superficie totale.
- Principaux massifs montagneux : les Alpes (dont le point culminant, le Mont-Blanc, est le plus haut sommet d'Europe occidentale - 4 807 mètres), les Pyrénées, le Jura, les Ardennes, le Massif central et les Vosges.
- Rivages côtiers : ouverte sur 4 espaces maritimes (la mer du Nord, la Manche, l'océan Atlantique et la mer Méditerranée), la France dispose de 5 500 km de rivages côtiers.

Climat

Trois types :

- océanique (à l'ouest)
- méditerranéen (au sud)
- continental (centre et est)

Environnement

Les zones de production agricole et forestière couvrent une superficie de 48 millions d'hectares, soit 82 % du territoire métropolitain.

Le massif forestier représente à lui seul près de 30% du territoire et constitue le troisième massif de l'Union européenne après ceux de Suède et de Finlande. La superficie de la forêt française a progressé de 46% depuis 1945 et doublé en 200 ans.

Tandis que l'on dénombre 136 essences d'arbres en France, ce qui est exceptionnel pour un pays européen, le nombre de grands animaux va croissant : en 20 ans, la population de cerfs a doublé et celle de chevreuils a triplé.

Afin de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine naturel de la France, l'État a créé :

- 7 parcs nationaux,
- 156 réserves naturelles,
- 516 zones de protection de biotopes,
- ainsi que 429 sites protégés par le Conservatoire du littoral,
- s'y ajoutent 37 parcs naturels régionaux couvrant plus de 7 % du territoire.

32 milliards d'euros sont consacrés à la protection de l'environnement, soit 516 euros par habitant. La gestion des eaux usées et des déchets représente les 3/4 de la dépense totale.

Au niveau international, la France est partie à de nombreux traités et conventions, dont celles élaborées par les Nations unies sur le climat, la biodiversité et la désertification.

Pour en savoir plus : www.environnement.gouv.fr

Population

- 62,2 millions d'habitants (2005).
- Densité : 96 hab/km².
- La France compte 57 unités urbaines de plus de 100 000 habitants.
- Les cinq premières sont :

unités urbaines	Population en 2005
1. Paris	9.6 millions

2. Lille	1,7 millions
3. Lyon	1,4 millions
4. Marseille	1,3 millions
5. Toulouse	1 million

Organisation administrative

La République française comprend :

- la métropole (divisée en 22 régions et 96 départements),
- ainsi que 4 départements d'outre-mer (DOM) : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion,
- s'y ajoutent 5 collectivités d'outre-mer : Polynésie française, Wallis et Futuna, Mayotte, Saint-Pierre et Miquelon, les Terres australes et antarctiques françaises,
- et une collectivité sui generis : La Nouvelle Calédonie.

Pour en savoir plus : www.outre-mer.gouv.fr